

Assemblée Générale FROG

05 juillet 2022 – Université de Rennes 1

Le chorum est atteint et l'assemblée générale peut se tenir.

Ordre du jour :

- 1) Présentation du rapport moral (Président) ;
- 2) Présentation du bilan financier et du budget prévisionnel (Trésorier et Trésorier adjoint) ;
- 3) Point sur le changement de banque de l'association ;
- 4) Point sur REGEF – GEOFF ;
- 5) Renouvellement du CA ;
- 6) Questions diverses.

1) Présentation du rapport moral (Président) :

- FROG V est un succès : il y a eu 51 résumés soumis et 95 inscrits.
- FROG VI sera organisé en 2024 par l'UMR Métis et l'IFPEN et aura lieu en région parisienne.
- FROG VII pourrait être organisé en 2026 par l'UMR LIEC à Nancy.

-Le conseil d'administration (CA) s'est réuni trois fois depuis la dernière assemblée générale. Les principaux points abordés ont été l'organisation de FROG V et la réflexion autour de la gestion du compte bancaire de l'association. Un tour d'horizon des offres des principales banques françaises a été fait par les membres du CA. La décision d'un changement de banque n'a pas été prise pour le moment. La prochaine réunion du CA (après cette AG) statuera sur cette question.

Le rapport moral du Président est approuvé à l'unanimité.

2) Présentation du bilan financier et du budget prévisionnel (Trésorier et Trésorier adjoint) :

Bilan financier 2021-2022 :

Les recettes proviennent des cotisations versées par 29 membres de fin juillet 2021 à fin juin 2022, de la participation de Shimadzu pour FROG V à Rennes et des intérêts du Livret A. Les dépenses correspondent principalement aux frais bancaires et à l'acompte pour le repas de FROG V à Rennes du mardi 5 juillet 2022 midi. Au 30/06/2022, les dépenses pour la période allant du 30/07/2021 au 30/06/2022 s'élèvent à 464,88 € et les recettes à 1540,25 €. Le budget disponible sur le compte de l'association au 30/06/2022 est de 8519,56 €.

Projet de budget (07/2022-07/2023) :

Pour l'année à venir, outre le montant qui restera en banque, on peut compter sur la régularisation 2022 de membres de l'association et l'adhésion des membres pour l'année 2023 (30 membres ?) ce qui devrait correspondre à environ 720 € de cotisation. Une régularisation de subvention à hauteur de 450 € pour les journées FROG V à Rennes sera réalisée par les organisateurs de FROG V. En ce qui concerne les dépenses, les frais bancaires sont un poste incompressible qui correspond à 152,16 € pour la période envisagée (38,04 € x 4 trimestres). Ce montant risque d'être modifié par le changement de banque en cours d'année. Le montant des dépenses pour l'organisation de FROG V à Rennes correspond au reste du paiement du repas du mardi 5 juillet midi, et de l'hébergement à l'auberge de jeunesse (acomptes versés en 2019 pour l'auberge de jeunesse et en 2022 pour le repas). Pour la période de 07/2022 à 07/2023, les dépenses sont estimées à 1793,80 € et les recettes à 1170,00 €.

Il est indiqué à l'assemblée que le paiement des adhésions peut se faire par chèque ou virement. Il est également précisé que le budget de l'association ne sert pas à financer les réunions

FROG. Tous ces événements ont été financés par des subventions publiques et privées obtenues par les organisateurs.

Le bilan financier et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité.

3) Point sur le changement de banque de l'association :

Plusieurs banques ont été sollicitées pour connaître leurs offres spécifiques pour les associations. Les membres du CA vont discuter au cours de leur prochaine réunion du choix de changer de banque.

4) Point sur REGEF – GEOF :

Arnaud Huguet et Catherine Lorgeoux présentent le réseau REGEF et sa composante GEOF regroupant les plateformes analytiques de géochimie organique. Il y a actuellement 18 plateformes analytiques membres de GEOF. La première assemblée générale du réseau aura lieu le 07 juillet 2022 à Rennes à la suite de FROG V. Jusqu'à présent, il s'agissait de construire le réseau. Il a également fallu rédiger le livre blanc du réseau. L'objectif est maintenant que toutes les plateformes françaises se connaissent et puissent échanger sur leurs pratiques. Au départ, l'initiative de création de ce réseau est venue de la direction de l'INSU. Cependant, tout laboratoire peut participer à GEOF même s'il n'a pas de tutelle INSU. L'intérêt de ce réseau pour la communauté de géochimie organique est qu'en étant organisés nous aurons plus de poids pour nos demandes auprès des institutions du CNRS.

5) Renouvellement du Conseil d'Administration :

Nicolas Chevalier, Sylvain Garel, Swanne Gontharet, Isabelle Kowalewski et Armelle Riboulleau sont démissionnaires du CA.

Isabelle Kowalewski et Armelle Riboulleau sont candidates à leur ré-élection au CA.

Jérémy Jacob et Amélie Cavelan sont candidats au CA.

Isabelle Kowalewski, Armelle Riboulleau, Jérémy Jacob et Amélie Cavelan sont élus au Conseil d'Administration de FROG à l'unanimité.

6) Questions diverses :

-Le prochain congrès international en géochimie organique (IMOG) sera organisé à Montpellier en septembre 2023. La question est posée d'un stand de communication des activités de l'association FROG. La location d'un stand coûte 1000 €. Arnaud Huguet va se renseigner pour obtenir un financement auprès de REGEF.

-Il est proposé de faire les présentations scientifiques lors des rencontres FROG en anglais. Plusieurs membres de l'association s'y oppose et la proposition n'est pas retenue.

Le Président :
Pierre Faure-Cattelain



La secrétaire :
Sarah Coffinet

